

La Lettre du représentant CGT du personnel du Comité Social et Économique du Cabinet LEDOUX

n°17 – juillet août septembre 2022

Travailler autant pour gagner moins

Michel Edouard LECLERC le dit lui-même : l'inflation des prix d'ici la fin de l'année va s'élever en moyenne de 8 à 10 %. Chacun d'entre nous le constate déjà au quotidien : la tablette de chocolat LINDOR Noir passée à LECLERC de 1,98 € à 2,16 € soit 9 % d'augmentation...

L'inflation, c'est aussi celle du patrimoine des plus riches (+300%), celle des bénéfices nets des grosses entreprises (TOTAL +100 %, ENGIE +100 % SHELL +200 %, CMA CGM +100%), et celle des loyers à venir...

Ce que refusent obstinément nos actionnaires au diapason du gouvernement, c'est l'augmentation générale des salaires pourtant parfaitement justifiée par le contexte économique. Et la question se pose même dans notre entreprise quand on constate que la prime de « pouvoir d'achat » royalement accordée en décembre 2021 à une trentaine de salariés représente globalement 50 000,00 € là où les Associés remboursent à eux quatre, 500 000 euros de PGE... Sans même calculer par personne, le facteur 10 de la répartition est totalement indécent !

Des augmentations ont déjà été actées pour certaines catégories de la population : les fonctionnaires ont obtenu 3,5 % après 5 ans de gel en juin dernier, les magistrats de l'ordre judiciaire viennent d'obtenir 1 000,00 euros bruts (soit +10 % pour les rémunérations les plus hautes à +30 % pour les rémunérations les plus basses), à qui le tour ?

A la suite d'une grève générale massive du 13 au 27 mai 1968, le gouvernement gaulliste et le patronat accordent 35 % d'augmentation du SMIC, 10 % d'augmentation des salaires et le paiement de la moitié des jours de grève.

En juin 1936, après la victoire du Front Populaire aux élections législatives, le ministère du travail recense 12 142 grèves et 1 830 938 grévistes. Ils obtiendront la semaine de 40 heures, 2 semaines de congés payés par an, et 7 à 15 % d'augmentation des salaires...

Enfin, l'échelle mobile des salaires est votée en 1952 à l'aube des « 30 glorieuses » par un gouvernement de centre droit (celui d'Antoine PINAY) pas spécialement progressiste...

Les augmentations de salaires sont bénéfiques pour l'économie. Nos revendications sont parfaitement raisonnables et légitimes. **A nous d'entrer dans l'action pour obtenir satisfaction !**

Au Cabinet

Agenda Revendicatif Prévisionnel

- mercredi 21 septembre
journée de délégation
- lundi 26 septembre à 15 heures
réunion CSE
- mardi 27 septembre
en délégation jusqu'à 17 heures
- **jeudi 29 septembre**
Appel à manifestation et grèves
sur les salaires
- jeudi 6 octobre
en délégation jusqu'à 13 heures
- **dimanche 16 octobre**
Grande marche contre la vie chère
- mardi 18 octobre
journée de délégation

permanences CSE sans rendez-vous

chaque lundi de 18 heures à 19 heures

bureau facturation 2ème étage

à côté du standard

Joël – 06 52 43 59 41 – élu CGT au CSE

csecgtledoux@zohomail.eu

une hausse ? Oui mais des températures, pas des salaires...

Etaient présents pour l'employeur, Romain BOUVET, avocat associé et Joël PASCAL, salarié, élu du personnel.

Question : les salariés apprécient que leur travail ait été reconnu dans le cadre de l'obtention du Trophée du droit. Toutefois ils souhaiteraient que cette reconnaissance se traduise par un avantage financier. Ainsi au regard notamment de l'inflation actuelle et des hausses considérables des prix du carburant, serait-il possible à défaut de 14ème mois, de mettre en place une prime carburant mensuelle de 200 euros, ou a minima de prendre en charge la totalité des frais de transport afin d'inciter à l'utilisation des transports publics ?

Réponse : Nous rappelons qu'une « Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) » a été versée au mois de décembre dernier.

Il nous semble important de souligner que son montant a été triplée par rapport à la somme réclamée par le représentant des salariés au CSE.

Il n'est pas envisageable de verser une prime mensuelle carburant de 200 euros à l'ensemble des salariés alors en outre qu'une minorité utilise sa voiture pour venir travailler. De même, la prise en charge des frais de transports à 100% afin « d'inciter à l'utilisation des transports publics » n'est pas d'actualité.

Néanmoins, les conséquences de l'inflation seront examinées au cas par cas dans le cadre l'examen des rémunérations des salariés au mois de décembre prochain.



Question : concernant le risque lié aux chaleurs caniculaires et sachant que seul le bureau du secrétariat « employeur » au 4ème étage ainsi que le local serveur au 2ème étage sont climatisés, quelles mesures de protection des salariés sont prévues contre les chaleurs excessives ?

Réponse : nous rappelons au représentant du CSE que le risque lié aux fortes chaleurs est appréhendé dans le document unique d'évaluation des risques du Cabinet (page 7) et qu'il est opportun de s'y rapporter :

« Le RISQUE lié aux ambiances thermiques
Dangers et / ou situations dangereuses
-Température trop élevée, trop faible
-Hygrométrie insuffisante

Mesures de prévention et plan d'action
✓ Des distributeurs de boissons sont installés à chaque étage

Dangers et / ou situations dangereuses
-Climatisation défaillante
-Postes de travail trop ensoleillés

Mesures de prévention et plan d'action
✓ Un système de climatisation est installé au 4ème dans le bureau des assistantes LFG, particulièrement exposé.
✓ Des stores ou rideaux sont installés dans les deux étages, dans les bureaux exposés.
✓ Des ventilateurs sont disponibles dans chaque bureau »

A cet égard, un mail a été adressé à tout le Cabinet le 20 avril dernier afin que tous les membres de la structure vérifient que leur ventilateur était toujours à disposition et en état de marche.

C'est dans ces conditions qu'une commande complémentaire de 4 nouveaux ventilateurs a été effectuée à la demande certains membres du Cabinet au mois de mai dernier.

Enfin et pour ceux qui en ressentiraient le besoin pour se rafraîchir, nous rappelons également que la douche située dans le studio du rez-de-chaussée est à la disposition de tous (les clefs sont disponibles sur demande dans le bureau d'Anne).

La Lettre du représentant CGT du personnel

du Comité Social et Économique du Cabinet LEDOUX

page 2 – n°17 – juillet août septembre 2022 – tous droits réservés pour toutes les illustrations

Remettre de l'humain dans le travail

L'hôpital public est un terrain d'observation privilégié du phénomène bureaucratique. (...) La bureaucratie assure sa domination non pas en exigeant des données fiables ou contrôlées, mais se satisfait de ce que chaque case soit remplie (...).

Les membres de cette oppressante cléricature souffrent d'une étrange manie, liée à celle des indicateurs chiffrés : l'exigence de « reporting ». « Faire de la satisfaction d'indicateurs l'objectif d'un travail, non seulement détourne une partie de ce travail d'une action productive (un temps croissant étant consacré à renseigner ces indicateurs), mais le déconnecte des réalités du monde, auxquelles est substituée une image chiffrée construite dogmatiquement », écrit le juriste Alain Supiot. La demande de « reporting » porte sur la moindre action, le moindre geste, bientôt la moindre pensée, le moindre rêve (...).

Les normes et procédures prennent le pas sur le savoir-faire. En effet, la dérive technocratique éloigne de la pratique et de l'expérience. (...)

La bureaucratie de papa, source d'aimables plaisanteries, s'est transformée en outil toxique avec l'ère des « managers » et le tournant gestionnaire des années 1980. Ce tournant a été étudié par de nombreux sociologues et psychologues du travail, comme en France Christophe Dejours et Yves Clot. Pour le premier, les acteurs de terrain ont été dépossédés de leur savoir et de la maîtrise de leur travail. Cette évolution s'est accompagnée de la perte des solidarités en raison de la généralisation de l'évaluation individuelle. Elle a généré une la souffrance éthique, car les agents sont tenus d'agir en contradiction avec les valeurs qui leur ont fait choisir un métier au service des autres.

Yves Clot oppose pour sa part le travail bien fait au travail empêché, le travail prescrit au travail réel. Il considère que proposer de « réparer » les conséquences psychiques des organisations de travail défailtantes par la « gestion » des risques psychosociaux est une aberration supplémentaire :

« Pour tout dire, je ne crois pas que ceux qui travaillent dans ce pays soient des sinistrés à secourir. La victimologie

ambiante, quand elle devient une gestion de la plainte "par en haut", n'est souvent qu'un faux pas qui accroît, par un choc en retour, la passivité des opérateurs. [...] Le monde du travail qui vient est un hybride social : une sorte de néofordisme se met en place, monté sur coussin compassionnel. La pression productiviste se dote d'amortisseurs psychologiques. L'engagement dans une performance trop souvent "factice" se marie à l'accompagnement de l'échec mal vécu, comme s'il fallait, pour supporter l'insupportable, trouver en chacun des réserves personnelles encore sous-utilisées. Une certaine psychologie a, plus ou moins à son corps défendant, trouvé sa place dans l'organigramme. Mais la nouvelle orthopédie sociale qui la retourne la prive aussi d'une possibilité qu'elle pourrait pourtant saisir : se rapprocher des nœuds du travail réel pour, en situation, les défaire en association avec ceux qui, seuls, ont les moyens de le faire. »

La souffrance est devenue le quotidien pour un nombre élevé d'agents ou de victimes de l'administration, à tous les niveaux. Certains finissent par se suicider sur leur lieu de travail ou dans les locaux de l'administration qui les a poussés à bout. Le harcèlement moral est une technique managériale en vogue et le sadisme une des qualités premières pour monter dans la hiérarchie des bureaux. « Les chaînes de l'humanité torturée sont en papiers de ministères », écrivait Kafka.

Dire que nous vivons une crise des politiques publiques est peu dire. Les décisions des dirigeants au cours de ces dernières décennies ont conduit à un échec financier et surtout moral de plus en plus visible. Les services publics sont dans un état désastreux. La souffrance y est déniée. Parler de harcèlement institutionnel n'est pas exagéré. Cette situation misérable est l'aboutissement de ce que le philosophe du droit et professeur au Collège de France Alain Supiot a appelé « la gouvernance par les nombres ». Il a magistralement analysé cette transformation dans un livre qui porte ce titre (Fayard, 2015). Il écrit :

"« Le renversement du règne de la loi au profit de la gouvernance par les nombres s'inscrit dans l'histoire longue du rêve de l'harmonie par le calcul, dont le dernier avatar – la révolution numérique – domine l'imaginaire contemporain. [...] »

On n'attend plus des hommes qu'ils agissent librement dans le cadre des bornes que la loi leur fixe, mais qu'ils réagissent en temps réel aux multiples signaux qui leur parviennent pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés. »"

L'indicateur sature la langue managériale (...) Loi de Goodhart (...) : lorsqu'une mesure devient un objectif, elle cesse d'être une bonne mesure. (...)

Le management par objectifs et indicateurs doit être considéré comme maltraitant. On sait pourtant, grâce à Supiot là encore, que « cette pratique s'est répandue qu'il s'agisse de la bibliométrie pour le chercheur, de la création de valeur pour l'actionnaire ou de la réduction du déficit public au-dessous de la barre des 3 % du PIB pour les États. (...) » La recherche scientifique a été ravagée par l'instauration d'indicateurs. Elle s'est muée en recherche de publications dès lors que l'évaluation des chercheurs s'est résumée à un indicateur.

Cet indicateur n'évalue pas la qualité des publications mais leur nombre, et, dans le cas des recherches biomédicales, se traduit en recettes supplémentaires pour l'établissement hospitalier auquel sont rattachés les chercheurs. (...)

Quel kit de survie utiliser en milieu bureaucratique ? L'humour reste une arme redoutable, le dédain aussi. Il faudrait se débarrasser des contraintes en y répondant de façon expéditive, sans prendre trop au sérieux les exigences superflues qui nous sont imposées chaque jour. Répondre n'importe quoi n'a aucune importance, du moment que l'on répond : feindre une allégeance donnera à l'administration le sentiment du devoir accompli et nous ménagera plus de temps pour le travail utile.

Surtout, il est grand temps de prendre un tournant antimanagériale en laissant les professionnels exprimer leurs qualités et leurs compétences. Respectons leur savoir, leur autonomie et leur solidarité. Proposons le retour à des organisations choisies, disant avec Guy Debord : « Nous ne pouvions rien attendre de ce que nous n'aurions pas modifié nous-mêmes. »

Bernard Granger, Psychiatre
https://www.nouvelobs.com/sante/20220129_0B553836/excel-m-a-tue-comment-la-bureaucratie-a-asphyxie-notre-systeme-hospitalier.html

La Lettre du représentant CGT du personnel

du Comité Social et Économique du Cabinet LEDOUX

page 3 – n°17 – juillet août septembre 2022 – tous droits réservés pour toutes les illustrations

entretien avec Marion Seclin

A lors la série Diana Boss c'est l'histoire de Malika qui a 23 ans et qui commence son stage dans un cabinet d'avocat un peu huppé, et qui de tout temps a été passionnée par le rap va se retrouver un petit peu malgré elle se retrouver catapultée dans un concours de rap contenders à la radio et qui va essayer de trouver qui elle est entre ses deux casquettes, celle très tenue et très stricte de l'avocate qui doit faire bien et puis le milieu du rap dans lequel il faut qu'elle réussisse à se faire respecter. En fait c'est une jeune femme qui survit dans un monde d'homme finalement.

(...) A mon sens le monde est dominé par les hommes donc n'importe quel milieu est dominé par les hommes (...). J'ai choisi deux arènes très

opposées puisque que le droit c'est très bourgeois, le rap c'est beaucoup plus populaire mais qui se rapprochent puisque dans ces milieux là c'est difficile de percer quand on est une femme et c'est encore plus difficile de percer quand on est une femme et qu'on n'est pas blanche. (...) J'ai décidé (...) de raconter la réalité des femmes. Elles subissent (...) une forme de sexisme ordinaire et de racisme ordinaire et c'était de ça dont j'avais envie de parler.

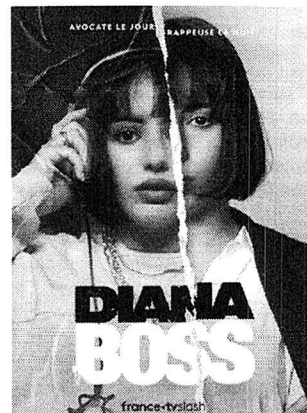
J'ai découvert (...) qu'être une femme était un problème dans le monde à 22 ans. Toute ma vie j'avais la sensation que si jamais on m'avait mis des bâtons dans les roues c'était parce que j'étais peut-être pas assez sympa ou j'avais une attitude, un comportement, enfin je pensais

que c'était des traits individuels ou personnels pas du tout des traits de genre. Et en fait j'ai compris en commençant dans le milieu professionnel (...). Et quand j'ai découvert ça je me suis dit mais pourquoi je n'ai pas eu accès au féminisme avant. Rien des magazines que je lisais quand j'étais ado ou de l'éducation que j'ai reçue n'est venu m'expliquer qu'il y a un problème dans le monde et dans la société et pourquoi je le découvre maintenant. Et donc je me suis dit avec cette voix que j'ai il faut que moi j'apporte aux adolescentes et aux adolescents aussi ce que moi je n'ai pas eu comme clef donc je me suis dit je vais parler de féminisme parce que moi ça a été un soulagement de savoir que ça existait c'était comme si j'étais pas malade. (...)

Internet c'est un miroir total de la réalité donc c'est aussi dur d'être une femme sur internet que c'est dur d'être une femme dans la vie. On se fait beaucoup plus insulter. Très rapidement menacer de mort et de viol sans aucune raison valable. Depuis le début où j'ai commencé sur internet même en faisant des vidéos qui étaient très inoffensives, j'avais le droit à des insultes des commentaires sur mon apparence etc. (...).

Pour moi le problème il vient de partout. Si je devais commencer par un endroit ce serait l'éducation. Au lieu d'avoir peur que mon enfant se fasse un jour cyberharcelé j'aurai peur que mon enfant devienne un cyberharcéleur puisque c'est devenu d'une facilité crasse quoi. Moi je commencerai à le mettre en éducation civique dans les écoles. Et ensuite mettre en place des systèmes qui évitent d'avoir à aller porter plainte parce que c'est devenu une double peine et c'est pour ça que les femmes portent en général moins plainte, c'est qu'en fait quand on vient dire qu'on s'est fait agresser on nous demande comment est-ce qu'on était habillé, est-ce qu'on avait bu, est si on l'a pas un peu cherché. C'est un peu pareil avec le cyberharcèlement quand j'ai commencé, à en subir on m'a dit ouais ben bah t'as juste qu'à pas être sur internet... On n'écoute pas une femme. (...) Quand un homme parle sa voix a de la puissance et existe quand un milliard de femmes parlent on est là oui monsieur elles font chier quand même.

Et arrêtons d'éduquer les filles à avoir peur ou à ne pas faire certaines choses. Ça me fait penser à la campagne contre le revenge porn du ministère qui avait twitter si t'envoie un nude il peut se retrouver sur internet donc n'envoie pas de nude



ben non en fait faut arrêter de dire aux filles comme tu vas te faire niquer par la vie je t'invite à juste rester chez toi tranquille dans une cave. Il faudrait dire aux garçons si tu fais ça tu vas en taule. Et donc oui il faudrait déjà réussir à éduquer à expliquer la gravité de ce que c'est.

(...) Je vois dans les jeunes générations que les nanas qui sont au collège aujourd'hui elles sont beaucoup moins désolées que ma génération, elles ont une espèce de conscience qu'elles sont des individus et qu'elles peuvent faire ce qu'elles veulent. Elles ont un panache et une détermination que moi j'avais pas particulièrement. Maintenant je trouve que (...) c'est toujours triste je trouve de devoir applaudir des évolutions qui nous font passer du statut de personne sans âme à personne avec âme mais faut quand même qu'on ferme notre gueule.

Faut plus demander la permission. Genre on est pas en train de demander des droits aux personnes qui nous les accordent. On est en train de dire en fait je t'explique ça c'est mes droits et je vais le faire. Il faut réussir à incarner le monde que tu veux voir et pour ça continuer à raconter des histoires que tu n'as pas assez entendu. Et l'autre message aussi c'est qu'il n'y a pas d'échelle. Souvent on me dit mais toi à ton échelle tu es quand même entendue vue par beaucoup de gens. Mais en fait l'influence ça marche auprès de ton voisin auprès de ton pote. Si tu reprends ton daron avec un peu de chance lui même il reprendra quelqu'un qui va dire un truc qui le gêne etc. On peut tous et toutes être actif dans notre vie au quotidien sans pour autant être méga militant. Mais juste il faut pas se sentir impuissant face au truc en fait il suffit juste de dire quand ça nous va pas que ça nous va pas et c'est déjà vraiment bien.

Les éclaireurs Saison 1 épisode 1

la chanson du moment

Si j'avais le pouvoir d'achat, ah ah ah ah,
J'achèterais plein d'objets sans fil, ah ah ah ah,
J'achèterais un écran plat, ah ah ah ah,
La vie serait plus facile, ah ah ah ah,
Je t'achèterais un stylo, je t'achèterais un cahier, peut-être même que
je pourrais payer l'Université...

Donnez, donnez-moi le pouvoir d'achat!
Donnez, donnez-moi le supermarché!
Le super pouvoir de pouvoir acheter
Tout en achetant du lait UHT!
Donnez, donnez-moi-a le pouvoir d'acha-a-at...
Donnez, donnez-moi-a le pouvoir d'acha-a-at...

Si j'avais le pouvoir d'achat, ah ah ah ah,
J'achèterais des boîtes en plastique, ah ah ah ah,
J'achèterais un tente Quechua, ah ah ah ah,
Aujourd'hui on ne sait jamais, ah ah ah ah,
Je t'offrirais le TER, je t'emmènerais jusqu'à Beauvais, peut-être
même que je pourrais payer l'hospice de mémé...

Donnez, donnez-moi le pouvoir d'achat!
Donnez, donnez-moi le supermarché!
Le super pouvoir de pouvoir acheter
Tout en achetant du lait UHT!
Donnez, donnez-moi-a le pouvoir d'acha-a-at...
Donnez, donnez-moi-a le pouvoir d'acha-a-at...

Si j'avais le pouvoir d'achat, je devrais payer plus d'impôt, mais en fait je paierais moins d'impôts parce que les impôts c'est bien fait, Je m'achèterais un barbecue avec un allume-barbecue, je m'achèterais un rottweiler pour protéger mon barbecue, Je m'achèterais un camembert Président, celui qui sent des pieds...
Oh ouais, le Président, il sent des pieds-é-é-é.

Puis je placerais 1000 euros à l'excellent taux de 4% ce qui me fera, au bout de 10 ans, la coquette somme de 400 euros. 400 euros, c'est très important, je pourrais m'acheter une brosse à dent, du jus d'ananas et un téléphone pour pouvoir raquer encore un plus, toujours un peu plus...

La Chanson du dimanche, « Super pouvoir d'achat »

La Lettre du représentant CGT du personnel

du Comité Social et Économique du Cabinet LEDOUX

page 4 – n°17 – juillet août septembre 2022 – tous droits réservés pour toutes les illustrations